

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A2

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients.

Aujourd'hui CER c'est :

550 Etablissements
39 Formations
1700 Voitures
200 000 Elèves formés
2 000 Professionnels
60 Poids Lourds
450 Véhicules 2 Roues

CER VOGELGESANG

17 rue des Forgerons

57915 WOUSTVILLER

03 87 09 90 44

didier.vogelgesang@cegetel.net

DETAILS DE LA FORMATION

20 heures (minimum légal obligatoire et plus précisément 8 heures de conduite hors circulation et 12 heures de conduite en circulation)

LIEU DE LA FORMATION

CENTRE DE FORMATION
CER VOGELGESANG
17 rue des Forgerons
57915 WOUSTVILLER

DATE(S) : Nous consulter

TARIF : Selon évaluation de départ

Version du 26.04.2023

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le permis A2 permet la conduite de motocyclettes avec ou sans side-car :
- puissance maxi 35 kW (47 CV), rapport poids/puissance maxi 0.2 kW/kg.
La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus du double de sa puissance.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les 4 grandes compétences enseignées :

1 – Maîtriser le maintien de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation (examen blanc en cours de formation)

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine et descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- Maîtriser un freinage d'urgence.

2 – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité.
- Tourner à gauche et à droite.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A2

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

3 – Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- S'insérer circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels et les ponts.

4 – Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique (examen blanc en cours de formation)

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage de longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motos et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- Avoir des notions sur l'entretien, de dépannage de la moto.
- Pratiquer l'éco-conduite.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Age

Vous devez avoir au moins 18 ans.

Posséder l'ASSR ou l'ASR

Si vous êtes né après 1987 et que c'est la 1^{ère} catégorie de permis que vous passez, vous devez être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) ou l'attestation de sécurité routière (ASR).

Citoyenneté – Nationalité

Cas 1 : Vous êtes français.

Si vous avez moins de 25 ans, vous devez être en règle avec les obligations de recensement.

Cas 2 : Vous êtes étranger.

Vous devez vivre en France depuis au moins 6 mois et avoir un titre de séjour valide.

État de santé

Si vous avez un problème de santé, vous devez avoir passé un contrôle médical préalable devant un médecin agréé par le préfet.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Pour toute information sur l'accessibilité,

Vous pouvez vous adresser à notre référent handicap : didier.vogelgesang@cer-reseau.com

Taux de réussite en 2022 = 96.08%